

AVIS A NOS LOCATAIRES

Nous déplorons depuis quelques temps une recrudescence des jets par les fenêtres de plusieurs immeubles, comme en témoignent ces photos prises courant de la semaine dernière. Ce phénomène, qui est quasi journalier, nuit à l'image de votre résidence, à votre qualité de vie et participe à la prolifération des nuisibles (insectes, rongeurs...).

De ce fait, nous vous informons que l'OMh du Grand Nancy est contraint de mettre en place pour le mois d'avril un service supplémentaire de ramassage de ces déchets à raison de 4 heures par semaine et dont le coût sera récupéré dans les charges locatives des sites concernés. Le montant de cette prestation s'élève à 320€ par mois et sera maintenue le temps nécessaire.



A toutes fins utiles, nous vous rappelons les termes de l'article 1.5 du règlement intérieur annexé à votre bail de location : « Il ne sera jeté aucun détritrus ou bien par les fenêtres ou balcon ... »

Ainsi que les termes de l'article 6,4 de votre bail de location: « ... le locataire s'oblige à user des lieux loués paisiblement conformément à la destination qui leur est donnée par le bail.

Tout abus de jouissance, consistant à user des lieux loués dans des conditions anormales ou excessives, tout usage préjudiciable de la part du preneur exposera ce dernier à la demande de résiliation de son bail. »

l'OMh du Grand Nancy n'hésitera pas à engager une procédure contentieuse à l'encontre de chaque contrevenant qui sera identifié jetant des déchets, et celle-ci pourra aller jusqu'à la résiliation du bail de location et l'expulsion du ou des locataires.

Espérant ne pas devoir mettre en œuvre ces mesures, nous comptons sur la compréhension et la collaboration de chaque habitant pour retrouver des abords dignes et propres.



« Nous continuons de travailler à la sécurisation de vos espaces résidentiels, y compris en terme d'hygiène, donc notre prestataire est intervenu , comme on peut nettement le constater ; néanmoins le coût de ces prestations supplémentaires ne saurait être supporté par l'Office seul. »

